

Menace pour nos vieilles fermes? : rationalisation de l'agriculture

Autor(en): **Chevalier, Gérard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **82 (1987)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Rationalisation de l'agriculture

Menace pour nos vieilles fermes?

Ferme des Genevez, agrandie et rationalisée sans trop gros frais.

Mit tragbaren Kosten vergrößerter und rationalisierter Hof in Genevez (Bild Chevalier).

Quel est le rôle économique de la ferme dans la situation difficile des petites et moyennes exploitations? La rationalisation des installations et des bâtiments étant une nécessité admise, la question est de savoir quelle est l'importance des transformations qu'il faut entreprendre ou quelle construction il faut réaliser, compte tenu des coûts.

Le seuil de rentabilité de l'exploitation dépend autant des composants du prix de revient des produits que du prix de vente. Or, parmi ces composants, le poste «construction et entretien des bâtiments» est l'un de ceux qui a le plus augmenté depuis les vingt dernières années. Les charges consécutives aux travaux de construction ou de rénovation d'une ferme (logement et agrandissement du rural) peuvent atteindre le prix d'une dizaine de tracteurs et celui d'une dizaine d'hectares, ou encore 25 à 30% du revenu net d'une petite exploitation. Certes, il existe des aides financières des pouvoirs publics, mais elles laissent toujours des frais qui peuvent considérablement obérer un budget. De nombreux agriculteurs se trouvent donc dans l'impossibilité d'accroître suffisamment leur productivité et de procéder à une amélioration des bâtiments.

Rénover à temps

Toutes les exploitations ne se

trouvent néanmoins pas dans une situation difficile, et pourtant certains exploitants n'améliorent pas leur ferme. On constate en effet une certaine *résistance* face au projet de rénovation. Celle-ci est jugée, a priori, plus désavantageuse que la construction neuve. Il faut pourtant se rendre compte que cette dernière est presque toujours plus chère et pas toujours de meilleure qualité (parfois, la meilleure solution est la solution intermédiaire: rénovation du rural existant et adjonction d'une partie neuve). Cette méfiance face à la rénovation débouche sur une *position d'attente*, dangereuse à notre avis. En effet, l'agriculteur qui n'entreprend aucun travail important doit continuer de travailler dans de mauvaises conditions. Ainsi le domaine dont la ferme n'est pas rénovée est doublement menacé. S'il n'est pas démantelé lors de la succession, l'agriculteur qui l'achètera sera amené à construire un nouveau bâtiment, considérant les frais et les difficultés

de rénovation comparablement trop élevés, l'état de l'ancien s'étant dégradé. En proposant l'amélioration des fermes anciennes, en temps opportun, nous partons de l'idée qu'elle est une contribution déterminante à la *sauvegarde des petites et moyennes exploitations* ainsi que des emplois qu'elles représentent. Finalement la protection la plus authentique des anciennes fermes, éléments centraux du patrimoine rural, consiste à prolonger leur durée de vie en tant que maisons de paysans.

Pourquoi transformer?

De tout temps, les fermes ont subi des transformations et des agrandissements. Tant que les techniques de construction et l'utilisation agricole des locaux n'ont pas changé, ces transformations ont été exécutées dans la continuité des principes qui fondent le caractère spécifiquement régional des fermes. Dans le Jura, les raisons et les manières d'engager les transformations, surtout depuis l'après-guerre, reposent sur trois changements dans les domaines de l'agriculture et de la construction. Le premier est l'*augmentation de la production laitière et carnée* au détriment de toute autre production devenue insuffisamment rentable ou jugée telle. Cette augmentation s'ac-

compagne de l'accroissement de la surface des terres par exploitation. C'est ainsi qu'une ferme conçue pour loger une dizaine de bêtes devrait en abriter trente à quarante aujourd'hui, avec le fourrage correspondant.

Le deuxième changement, qui va de pair avec le premier, est l'*introduction de nouvelles techniques* de travail agricole. Le troisième changement est l'utilisation courante, dans la construction, de matériaux industriels (métal, béton, matériaux de synthèse), réputés plus durables et plus faciles à mettre en œuvre, et souvent meilleur marché. Pour légitimes et aussi parfois techniques habiles qu'elles soient, ces transformations posent une série de problèmes architecturaux et financiers. Ils découlent de la question posée par toute modernisation d'un immeuble ancien qui appartient au patrimoine culturel. En effet, ce type d'immeuble est soumis à un contrôle non seulement des services de l'Etat, mais aussi d'associations privées visant à la sauvegarde de ce patrimoine culturel. A quoi s'ajoutent les avis des professionnels du bâtiment, les contraintes techniques et financières et les goûts personnels des divers intervenants.

Transformations

Dans les communes des *Franches-Montagnes*, prises comme exemple, c'est donc la production laitière qui domine. Ce sont plutôt les agriculteurs de 30 à 45 ans qui optent pour cette production. Ce sont aussi eux en majorité qui entreprennent l'agrandissement et la modernisation de leur ferme. Selon l'ordre d'importance approximatif des travaux de transformation exécutés, citons:

- l'accroissement du nombre de places différenciées (laitières, génisses, veaux);
- la création d'une fourragère;
- la réalisation d'une remise pour les machines;
- la construction d'une fosse à purin conforme;
- l'accroissement du volume

de fourrage (par ensilage ou engrangement);

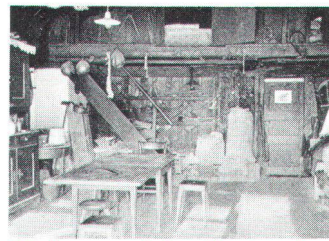
- l'amélioration de la ventilation, de l'éclairage naturel et des accès (portes et fenêtres);
- l'installation d'un souffleur;
- l'installation d'un système d'évacuation du fumier;
- la transformation des mangeoires anciennes, du système d'attache et la réfection du sol;
- la création de chambres à lait et de locaux pour la préparation des aliments.

Les transformations et agrandissements qui impliquent un changement dans la structure elle-même (murs, poteaux, poutraison, charpente) devraient être étudiés avec le plus grand soin, non seulement pour des raisons de sécurité et de coût, mais aussi en vue de sauvegarder les caractéristiques essentielles de la ferme ancienne.

La division de l'espace du rez-de-chaussée de la partie rurale est définie par les poteaux nombreux qui soutiennent non seulement la poutraison de la grange, du pont notamment, mais aussi la charpente toute entière. Ces poteaux sont distants d'environ quatre mètres dans les deux directions. En règle générale, cette

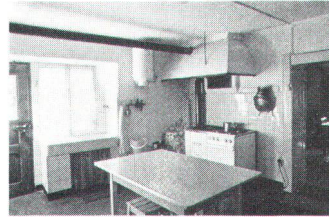
disposition permet d'installer entre chaque rangée de poteaux l'allée, les couches et la mangeoire. Cette largeur de quatre mètres est aussi amplement suffisante pour l'utilisation d'une travée comme fourragère.

A l'origine, dans la quasi-totalité des cas, l'écurie est installée dans la travée formée par le mur extérieur et la première rangée de poteaux, la mangeoire côté intérieur. L'affouragement se fait depuis le pont de la grange, à l'étage au-dessus. Lors de rénovation, le système de la fourragère située entre deux rangées de bêtes est le plus recherché. La référence à la ferme-modèle est permanente: l'idéal est de pouvoir entrer à une extrémité et sortir à l'autre avec un véhicule sur lequel est chargé le fourrage sorti du silo à l'extérieur de la ferme. Il est rare que les conditions de terrain et d'espace à l'intérieur se prêtent à cette réalisation. En conséquence, on se satisfait (ou l'on se satisfait) d'une fourragère même étroite avec un seul accès. S'il est possible parfois de moderniser et d'agrandir l'étable sans engager des travaux très importants, il n'en est pas toujours de même pour la grange



Ci-dessus: cuisine d'une maison jurassienne de 1931. Ci-dessous: cuisine modernisée dans les années 50 dans une autre ferme des Genevez.

Oben: Küche in einem Jura-haus im Jahre 1931. Unten: in den 50er Jahren modernisierte Küche in einem andern Hof in Genevez (Bilder Chevalier).



et la remise. Pour suppléer au manque de place, on a recours, à moindres frais, au silo vertical. Les agriculteurs qui n'ont pas encore de remises indépendantes, ou en annexe à leur ferme, doivent trouver des solutions souvent provisoires, en louant des granges inutilisées. Souvent, ces granges sont aussi louées pour y placer du foin. Quand ces bâtiments sont à proximité, la solution est satisfaisante, mais ce n'est pas toujours le cas. Néanmoins, il faut encourager cette économie de moyens. Le foin stocké, de plus, isole le logement.

Un exemple

A partir d'une analyse systématique des fermes de la commune des Genevez, antérieures à 1870, nous pouvons dégager quelques principes pour l'agrandissement de la partie rurale des fermes du Haut-Plateau. Il en est deux qu'il faut absolument respecter:

- maintenir l'unité du volume par le prolongement régulier de la toiture;
- maintenir les structures porteuses (charpente et maçonnerie) et le découpage général de l'espace qui en découle.






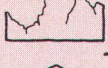
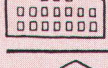

Ceci étant, il est possible d'agrandir les fermes pour y

Bedrohtes Bauernhaus?

Bei den Kostenfaktoren der Landwirtschaft ist der Gebäudebau und -unterhalt einer derjenigen, die in den letzten Jahren am stärksten zugenommen haben. Er kann die Größenordnung von zehn Traktoren oder von zehn Hektaren Land erreichen und trotz öffentlicher Unterstützung die Produktivitätssteigerungsmöglichkeiten zahlreicher Landwirte übersteigen. Auf der andern Seite gibt es Bauern, die sich in einer weniger schwierigen Lage befinden und die ihre Gebäude trotzdem nicht renovieren, so dass diese immer mehr zerfallen.

Im Jura sind es vor allem drei Gründe, die das traditionelle Bauernhaus seit den Nachkriegsjahren verändert haben: die steigende Milch- und Fleischproduktion, die Technisierung der landwirtschaftlichen Arbeit und die industrielle Bauweise. Untersuchungen in den Freibergen haben gezeigt, dass es vor allem die mittlere Bauergeneration im Alter von 30 bis 45 Jahren ist, die der Milchwirtschaft das Wort redet und ihre Höfe entsprechend anpasst. Für sie steht dabei die Ausweitung des Viehplatzangebotes sowie die Schaffung von Maschinenunterständen im Vordergrund der Umbauarbeiten.

Aufgrund der in der Gemeinde Genevez gemachten Erfahrungen lassen sich vor allem zwei Prinzipien für den Ausbau von Bauernhäusern in diesem Gebiet bestimmen: erstens muss das Volumen für die Dachverlängerung beibehalten werden, und zweitens sind die tragenden Elemente (Gebälk und Mauern) womöglich zu bewahren. Da aber der Eigentümer häufig in Konflikt gerät zwischen Schutzanliegen und subventionsberechtigten Meliorationen, entscheidet er sich leider oft für den bequemen Weg des Neubaus. Das liesse sich vermeiden, indem die öffentlichen Dienststellen enger zusammenarbeiten.

USAGE DES ANCIENNES FERMES ET MAISONS INDIVIDUELLES				
nombre en	1920	1950	1980	199?
 PAYSANS	98	84	21	7
 NON PAYSANS	4	4	19	27
 PERSONNES AGEES	0	4	17	1
 VIDES	0	3	9	1
 RESIDENCES SECONDAIRES	0	0	11	36
 RUINES OU DEMOLIES		4	10	10
 "LOCATIFS"	0	2	4	7
 MAISONS INDIVIDUELLES	2	14	70	?

pratiquer l'élevage avec une production de viande ou de lait, si l'espace immédiatement environnant est suffisant. C'est-à-dire qu'il est possible de transformer la partie rurale ancienne de façon rationnelle, avec une ou deux rangées de bétail, une fourragère, des accès aisés, un éclairage et une ventilation conformes. Les schémas (fig. 1) représentent les principales possibilités d'agrandissement. D'autres combinaisons et arrangements de détails sont possibles. Ces schémas sont illustrés par un cas concret (fig. 2).

Contradictions

Les anciennes fermes sont la cible de plusieurs actions des pouvoirs publics: crédits aux investissements agricoles, subventions aux améliorations foncières, aides financières à l'amélioration des logements de montagne, protection du patrimoine architectural, voilà les quatre politiques sectorielles que la Confédération et les Cantons mettent en œuvre en se partageant les tâches selon les principes fédéralistes. Appliquées aux régions périphériques, ces politiques reposent sur la reconnaissance unanime de leurs problèmes spécifiques sur les plans économiques, sociaux et culturels et sur l'identification aux valeurs nationales de la région de montagne, centre symbolique de la Suisse traditionnelle.

C'est ainsi que les anciennes fermes ont une position centrale dans l'ensemble de l'habitat rural. Pourtant ces politiques sectorielles, dans leur objectif, ne les considèrent pas comme une fin en soi, mais comme un moyen pour soutenir le revenu des exploitations agricoles, pour maintenir la population sur place, pour créer des emplois dans le bâtiment, pour protéger la famille. Seule la politique de protection du patrimoine architectural vise le bâtiment en soi et intervient de façon restrictive dans les projets de transformation. Les autres, au contraire, ont un rôle d'incitation à la modernisation et c'est pourquoi les contradictions d'objectifs ma-

jeurs se présentent entre ces dernières et la politique de protection. L'agriculteur désireux d'entreprendre une transformation, un agrandissement de sa ferme, peut se trouver pris entre les exigences de la protection du patrimoine, jugées trop coûteuses, et les conditions mises à l'octroi des aides aux améliorations foncières, très précises et sévères. Il s'ensuit des complications administratives, un allongement des délais d'exécution, une augmentation des coûts. Pour sortir du dilemme, ce propriétaire construira un nouveau bâtiment, sursoiera à son projet, ou pire, laissera s'écrouler l'ancien bâtiment après l'avoir utilisé un temps comme remise.

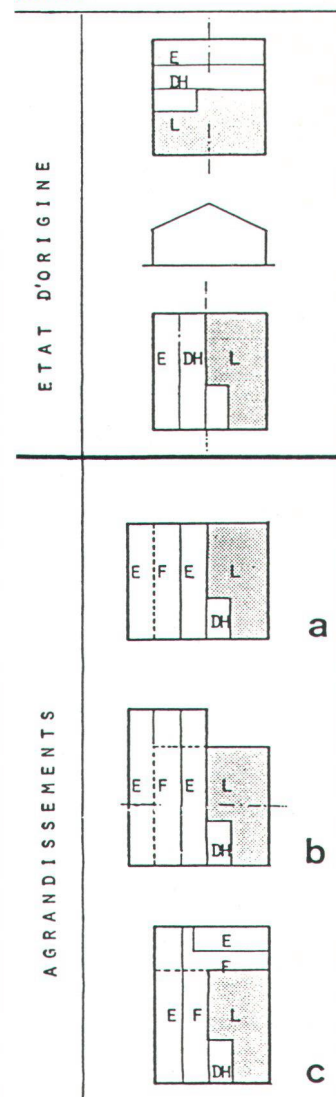
Mieux collaborer!

Dans la mise en œuvre de différentes politiques sectorielles, chaque service responsable pourrait mieux prendre en compte les objectifs de l'autre et tenter de les intégrer dans l'étude approfondie de solutions architecturales. Une telle prise en charge globale des problèmes pourrait être assurée par des architectes des services des monuments historiques, comme cela se produit déjà occasionnellement dans certains cantons. Plusieurs expériences ont montré que de telles études pourraient satisfaire les objectifs des uns et

des autres. Chaque cas requiert des réponses architecturales et techniques différentes. Pourtant certains principes seraient à dégager, sur lesquels les différents partenaires pourraient se mettre d'accord. Parmi ceux-ci, il faudrait compter les associations de sauvegarde du patrimoine architectural, les maîtres d'état et les architectes spécialisés dans la rénovation de l'habitat rural. Pour dégager ces principes, une analyse typologique régionale incluant les possibilités de transformation des maisons de paysans serait nécessaire.

Diverses formules de collaboration entre ces partenaires sont à développer; elles dépendent pour une large part des situations et des pratiques particulières aux régions et aux cantons. Dans celui du Jura, le nombre d'anciennes fermes (en exploitation ou non) qui nécessitent une rénovation et vont changer de mains durant les 10 prochaines années peut être estimé à 2000 ou 3000. C'est pourquoi la création d'une fondation dotée d'un service technique est mis à l'étude par le Gouvernement; y participeraient les communes, les banques, des entreprises de construction, des associations, des architectes. Le but est de permettre aux familles de la région de rester propriétaires des anciennes fermes, et de

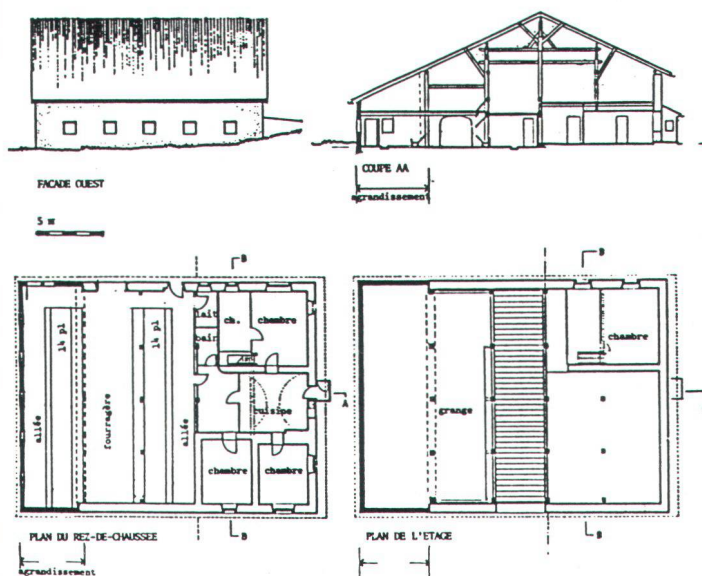
3 Types d'agrandissement de fermes



LEGENDE :

- E : ETABLE
- F : FOURRAGERE
- DH : DEVANT-HUIS
- L : LOGEMENT
- R : REMISE
- : MUR DEMOLI

Illustration d'un agrandissement de type a



conserver aux villages une vie sociale, culturelle et économique. En effet, l'exode des jeunes vers les villes, la construction de villas par des Jurasiens dans des zones hors des localités traditionnelles (alors que celles-ci sont envahies par les résidents secondaires), l'installation des agriculteurs hors de villages, sont autant de phénomènes qui concourent à la mort de l'habitat rural; ce qui préoccupe les autorités, mais aussi une partie de plus en plus importante de la population.

Gérard Chevalier,
architecte à l'IREC-EPFL